OFFRE IRREVOCABLE D'ACHAT

LES SOUSSIGNES :

Monsieur…….. domicilié à …….
……..
Téléphone :…….
E-mail : ……..

Ci-après dénommés : "l'acheteur".

Fait offre irrévocable d'acquérir au prix principal de
…… Euros (…….. Eur).

L'immeuble dont la description suit:

DESCRIPTION DU BIEN :

82007E1285/00B000

Commune/INS : Gouvy 82037 Division : GOUVY 3 DIV/BOVIGNY/ Section : E
Radical : 1285 Exposant : B Puissance : 000 Bis : 00

82007E1290/00A000

Commune/INS : Gouvy 82037 Division : GOUVY 3 DIV/BOVIGNY/ Section : E
Radical : 1290 Exposant : A Puissance : 000 Bis : 00

Surface de 8300 m²

.**FRAIS D'ACHAT:**

Si son offre est acceptée, l'acquéreur s'engage à payer, outre le prix ci-avant, les frais d'achat à la passation de l'acte authentique qui interviendra au plus tard dans les 6 semaines de l'acceptation éventuelle de la présente offre.

DUREE :
La présente offre irrévocable est faite pour une durée de cinq (5) jours prenant cours aujourd'hui, à savoir le ……..
L'acheteur reconnaît parfaitement savoir que l'acceptation par le vendeur de la présente offre dans le délai ci-dessus vaut vente, et oblige l'acheteur irrévocablement à signer l'acte notarié de vente et à payer le prix et les frais à la passation de l'acte authentique soit au plus tard dans les 6 semaines de l'acceptation éventuelle de la présente offre.

ACCEPTATION :
L'acceptation éventuelle de la présente offre pourra se faire soit par l'envoi à l'acheteur, à l'adresse ci-avant, d'une lettre recommandée à la poste expédiée dans ce

délai de cinq jours, soit par l'envoi d'un mail confirmant l'accord : mail : **……..**

ACTE NOTARIE :
Informé de son droit absolu de faire choix d'un notaire sans frais supplémentaires, l'acheteur déclare faire choix du notaire …….. dans l'hypothèse où la vente se réaliserait. Pour le vendeur, il s'agira du notaire Lenelle à Harzé .

CONDITIONS GENERALES DE LA VENTE :
Cette vente, si elle a lieu, se fera aux conditions ordinaires de fait et de droit, le bien étant vendu dans son état actuel, que l'acheteur déclare parfaitement connaître, avec toutes les servitudes y attachées et pour quittes et libres de toutes dettes et charges privilégiées ou hypothécaires généralement quelconques.
Les parties déclarent avoir pris tous les renseignements dont ils jugent utiles afin de contracter la présente convention.

Le bien est situé en zone forestière au plan de secteur. L'ensemble est libre d'occupation.
L'acheteur aura la propriété du bien vendu à partir du jour de l'acte notarié et la Jouissance à partir du même jour par l'occupation réelle, le bien étant libre d'occupation.

Fait à le

Acheteur : signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

En cas d'accord éventuel :

Vendeur : signature précédée de la mention « Lu et approuvé »